

SECTEUR 2. AVENUE PIERRE PERRON



Superficie :		1,23 hectare	
Répartition :			
25%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	75%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		20 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		6	
Nombre de logements sociaux (min) :		1	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2023-2027	

Le secteur est destiné à accueillir une opération de logements, d'une dizaine de lots et une nouvelle offre de service médical.

Les haies et talus existants doivent être maintenus au maximum, tout en permettant la bonne desserte du secteur.

Le secteur doit être complètement transversal et permettre l'accès depuis l'avenue Pierre Perron, au sud et la rue Victor Hugo, au nord. En cas de création d'un accès à l'ouest du secteur, l'aménagement doit être limité pour préserver les talus existants.

Les espaces de stationnement peuvent être mutualisés entre les espaces dédiés à la maison de santé et les espaces dédiés au stationnement des véhicules des riverains.

Une traversée piétonne annexe peut être prévue à l'ouest pour faciliter la transversalité entre l'avenue Pierre Perron et la rue Victor Hugo.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.